



urssaf.fr **Chèque Emploi Associatif** Une offre de service du réseau Urssaf 

Accueil Espace employeur

## Espace employeur



**Identification** ?

Identifiant :

Valider

120500 - 09 - © urssaf tous droits réservés

**Vous devez inscrire le numéro SIRET de l'association**  
**Si vous n'avez pas de SIRET, il n'y a pas d'adhésion en ligne possible.**  
**Si l'association a un SIRET, mais que celui-ci n'est pas connu des services de l'URSSAF, il n'y a pas d'adhésion en ligne possible**

Accueil Espace employeur

## Adhésion

Vous souhaitez adhérer au Chèque Emploi Associatif (Cea).

Avant de remplir la demande d'adhésion, munissez-vous des noms et adresses des organismes dont vous relevez :

- Service de santé au travail
- Régime de retraite complémentaire Arrco - Agirc
- Régime de retraite supplémentaire
- Régime de prévoyance et régime Frais « soins santé »

Si vous ne connaissez pas les coordonnées précises d'un de ces organismes ou si vous ne connaissez pas les taux de base applicables à votre activité, n'hésitez pas à [contacter](#) nos conseillers.


[Commencer l'adhésion](#)

Si vous adhérez en ligne, vous devez toutefois imprimer l'autorisation de prélèvement qui sera préremplie lorsque vous aurez indiqué vos coordonnées bancaires et l'adresser par voie postale au centre Cea dont vous dépendez.

Si vous ne souhaitez pas adhérer en ligne, vous pouvez imprimer la [demande d'adhésion](#) dans la rubrique "Supports et documents". Vous devez remplir ce document et l'adresser par voie postale à votre banque qui la transmettra au centre national Chèque Emploi Associatif.

Vous pouvez également contacter un conseiller du centre Chèque Emploi Associatif dont vous dépendez au 0800 1901 00 (gratuit depuis un poste fixe).

**Voir le récapitulatif des éléments à avoir en sa possession**

urssaf.fr Chèque Emploi Associatif  
Une offre de service du réseau Urssaf 

Accueil | Espace employeur

### Création Adhésion : Association Employeur

Association Employeur
Contact
Autorisation de prélèvement
Organismes sociaux
Renseignements complémentaires

**Employeur** ?

Siret : 49283076500011  
 Raison sociale : US STE CROIX DE ST LO CLUB DE SPORT  
 Adresse : 139 impasse DES MESANGES  
 50000 ST LO  
 NAF : 9312Z  
 Convention collective \* :

**Agrément** ?

Agrément direction départementale de la jeunesse et des sports (DDJS) Date

Activité sportive     Activité non sportive

Agrément centre vacances et loisirs Date

Affiliation à fédération agréée Date

Association d'étudiants

Annuler
Suivant

120500 - 09 - © urssaf tous droits réservés

Indiquer la CCN de l'association  
 Dans le cas d'une activité Education Populaire, préciser si elle a l'agrément pour une activité sportive ou pour une activité autre que sportive.

**Point de vigilance législation**  
 Le bénéfice de l'agrément ou non implique la possibilité d'accéder à des législations spécifiques : Franchise ou bases forfaitaires pour les sportifs, bases forfaitaires pour les associations Education Populaire, bases forfaitaires pour les Accueils de mineurs...

Pour notre exemple, nous avons choisi une association sportive affiliée à une fédération agréée

Employeur	
Siret :	49283076500011
Raison sociale :	US STE CROIX DE ST LO CLUB DE SPORT
Adresse :	139 impasse DES MESANGES 50000 ST LO
NAF :	9312Z
Convention collective * :	Sport

Agrément	
<input type="checkbox"/> Agrément direction départementale de la jeunesse et des sports (DDJS)	Date <input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Activité sportive	<input type="checkbox"/> Activité non sportive
<input type="checkbox"/> Agrément centre vacances et loisirs	Date <input type="text"/>
<input checked="" type="checkbox"/> Affiliation à fédération agréée	Date <input type="text" value="01/07/1955"/>
<input type="checkbox"/> Association d'étudiants	

### Création Adhésion : Contact

Association Employeur    **Contact**    Autorisation de prélèvement    Organismes sociaux    Renseignements complémentaires

#### Contact

Nom :

Prénom :

Qualité :

N° :

Bis, Ter :

Type de voie :

Nom de la voie :

Complement d'adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone \* :

E-mail \* :

Fax :

ATTENTION, bien indiquer ici l'adresse où voulez recevoir le courrier.  
Si vous souhaitez recevoir le courrier au siège de l'association, alors reportez ici l'adresse du siège.

## Création Adhésion : Autorisation de prélèvement

Association  
Employeur


Contact

Autorisation de  
prélèvement

Organismes sociaux

Renseignements  
complémentaires

## Autorisation de prélèvement

 Le BIC doit être composé de 8 ou 11 caractères alphanumériqueBIC \* : IBAN \* :   

Code pays Clé

Numéro de compte

Précédent

Suivant

Vous ne pourrez pas aller plus loin dans l'adhésion si vous ne cliquez pas sur « autorisation de prélèvement »

## Création Adhésion : Autorisation de prélèvement

Autorisation de  
prélèvement

Organismes sociaux

Renseignements  
complémentairesDéclaration sur  
l'honneurRécapitulatif  
adhésion

## Autorisation de prélèvement

BIC : CEPAFRPP142

IBAN : FR 76 11425002000800031582611

## Urssaf créancière:

URSSAF DE LA MANCHE

1 rue de la Laitière Normande  
50013 SAINT-LO CEDEXVous devez adresser sous 8 jours par voie postale cette [autorisation de prélèvement](#) accompagnée d'un RIB, RIP, RICE au Chèque Emploi Associatif.

Précédent

Suivant

**A RETOURNER AU CENTRE NATIONAL CHÈQUE EMPLOI ASSOCIATIF  
PAR COURRIER, ACCOMPAGNÉE D'UN RIB**

Numéro Siret 49283076500011 Raison sociale US STE CROIX DE ST LO CLUB DE SPORT

**Autorisation de prélèvement**

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par l'Urssaf. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec l'Urssaf.

<b>NOM ET ADRESSE DU DEBITEUR</b> US STE CROIX DE ST LO CLUB DE SPORT 139 impasse DES MESANGES 50000 ST LO	<b>N° NATIONAL D'EMETTEUR</b> 136476 <sup>(1)</sup>
<b>NOM ET ADRESSE DU CREANCIER</b> URSSAF DE LA MANCHE 1 rue de la Laitière Normande 50013 SAINT-LO CEDEX	

<b>NOM ET ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE A DEBITER</b>

Date :

Signature :

<b>COMPTE A DEBITER</b>	
Identification du compte pour une utilisation internationale (IBAN)	BIC
F   R   7   6   1   1   4   2   5   0   0   2   0   0   0   8   0   0   0   3   1   5   8   2   6   1   1	C   E   P   A   F   R   P   P   1   4   2

**Merci de joindre un RIB ou un RICE**

(1) Pour l'obtenir, contacter votre Urssaf ou le centre national Chèque Emploi Associatif

Les informations contenues dans la présente autorisation ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion et pourront donner lieu à l'exercice du droit individuel d'accès auprès du créancier ci-dessus, dans les conditions prévues par la délibération n°80-010 du 01/04/80 de la commission nationale de l'informatique et des libertés.

Il convient d'adresser cette autorisation signée et accompagnée d'un RIB, le plus rapidement possible. En effet, c'est la réception par le CNCEA de cette autorisation qui va générer l'envoi du courrier indiquant votre identifiant et votre mot de passe. Sans ces identifiants vous ne pourrez pas procéder à l'enregistrement de vos salariés.

Si vous répondez oui aux questions suivantes des écrans complémentaires vous seront présentés



### Création Adhésion : Organismes sociaux

- Autorisation de prélèvement
- Organismes sociaux**
- Renseignements complémentaires
- Déclaration sur l'honneur
- Récapitulatif adhésion

#### Organismes sociaux ?

- Un régime de prévoyance est-il mis en place dans votre association pour les salariés non cadres ? :  Oui  Non
- Souhaitez-vous déclarer des salariés cadres ? :  Oui  Non
- Un régime de retraite supplémentaire est-il mis en place dans votre association ? :  Oui  Non

Précédent

Suivant

### Création Adhésion : Organismes sociaux

- Autorisation de prélèvement
- Organismes sociaux**
- Renseignements complémentaires
- Déclaration sur l'honneur
- Récapitulatif adhésion

#### Service de santé au travail ?

Nom de l'organisme :  ▼

Précédent

Suivant

## Création Adhésion : Organismes sociaux

← Autorisation de prélèvement **Organismes sociaux** Renseignements complémentaires Déclaration sur l'honneur Récapitulatif adhésion

**Régime de retraite complémentaire avec affiliation obligatoire des salariés non cadres** ?

Nom de l'organisme	Tranche	Part salarié	Part employeur
11 - ARRCO *	T1	<input type="text" value="3"/>	<input type="text" value="4.5"/>
<input type="text" value="IRNEO (VAUBAN HUMANIS)"/> ▼	T2	<input type="text" value="8"/>	<input type="text" value="12"/>

**Régime de retraite complémentaire avec affiliation obligatoire des salariés cadres** ?

Nom de l'organisme	Tranche	Part salarié	Part employeur
13 - ARRCO *	TA	<input type="text" value="3"/>	<input type="text" value="4.5"/>
<input type="text" value="IRNEO (VAUBAN HUMANIS)"/> ▼			

Nom de l'organisme	Tranche	Part salarié	Part employeur
21 - AGIRC	TB	<input type="text" value="7.70"/>	<input type="text" value="12.60"/>
<input type="text" value="CGRCR (VAUBAN HUMANIS)"/> ▼	TC	<input type="text" value="7.70"/>	<input type="text" value="12.60"/>

Attention de porter les bon taux, exemple CCN animation, CCN alisfa.(anciennement Centres sociaux) etc...

**Régime de prévoyance avec affiliation obligatoire des salariés non cadres**

41 - Nom de l'organisme : CHORUM

Numéro de contrat : 111222333

Tranche	Part salarié		Part employeur		Dont risques non complémentaires	
	Taux	Forfait	Taux	Forfait	Taux	Forfait
TOTALITE	0.32	0	0.32	0	0.10	0
T1	0	0	0	0	0	0
T2	0	0	0	0	0	0

Ajouter

Soins Santé

**Régime de prévoyance avec affiliation obligatoire des salariés cadres**

43 - Nom de l'organisme : \* CHORUM

Numéro de contrat : 111222333

Tranche	Part salarié		Part employeur		Dont risques non complémentaires	
	Taux	Forfait	Taux	Forfait	Taux	Forfait
TOTALITE	0	0	0	0	0	0
TA	0	0	1.50	0	0	0
TB	0.365	0	0.365	0	0	0
TC	0	0	0	0	0	0

Ajouter

Soins Santé

Précédent

Suivant

#### Prévoyance et/ou mutuelle

Seule la prévoyance rendue obligatoire par une CCN doit figurer sur le volet employeur.

Si la prévoyance est conventionnelle, il y aura prélèvement des cotisations et reversement par l'ACOSS à la Caisse de prévoyance

ATTENTION bien inscrire le numéro de contrat, par expérience si le numéro n'est pas porté à la connaissance du CNCEA, il peut y avoir des problèmes de reversement par l'ACOSS. Bien s'assurer également que la CCN est bien indiquée.

Seules les cotisations obligatoires légalement ou conventionnellement peuvent être recouvrées par l'URSSAF.

Si la prévoyance n'est ni légale ni conventionnelle elle n'est pas précisée sur l'adhésion mais sera précisée sur le volet identification du salarié. Les cotisations sont calculées par le CEA pour l'exactitude de l'attestation d'emploi mais ne sont pas recouvrées au moment du prélèvement, C'est donc l'employeur qui devra effectuer la démarche de les régler directement.

Les taux sont à saisir comme ci-dessus :

Si les taux sont identiques sur la tranche 1 et la tranche 2, mettre le total sur la ligne totalité

Si les si les taux sont différents sur la tranche 1 et la tranche 2 les indiquer sur les lignes respectives et ne rien mettre sur la ligne totalité.

.

Si dans le cas du sport par exemple, l'association opte pour la garantie additionnelle non cadre et cadre à 1.05 sur la tranche A et 1.90 sur la tranche B

Globaliser les taux

0.32 PO 1.37PP dont risques non complémentaires 1.15

**Ne pas toucher au bouton « ajouter » voir avec le CNCEA**



## Création Adhésion : Renseignements complémentaires

Navigation: [Autorisation de prélèvement](#) | [Organismes sociaux](#) | **Renseignements complémentaires** | [Déclaration sur l'honneur](#) | [Récapitulatif adhésion](#)

### Renseignements complémentaires

Quel est l'horaire collectif mensuel de travail dans votre association ? \* :

Assujettissement :

Taxe sur les salaires  Oui  Non

Taxe d'apprentissage  Oui  Non

Formation professionnelle continue  Oui  Non

[Précédent](#) [Suivant](#)

Horaire collectif, pour les associations à 35 heures, indiquer 151.40 en minutes et non pas en centièmes)

Taxe sur les salaires : OUI si l'association ne paye pas de TVA

Taxe d'apprentissage : NON il n'y a pas de taxe d'apprentissage pour les associations à but non lucratif

Taxe Formation professionnelle continue : OUI. ATTENTION c'est à l'association de prendre contact avec une caisse de formation professionnelle, de calculer le montant de ses cotisations tous les ans (28 février n+1) et d'effectuer le règlement. La formation professionnelle est hors champ CEA.

## Création Adhésion : Déclaration sur l'honneur

Navigation: [Autorisation de prélèvement](#) | [Organismes sociaux](#) | [Renseignements complémentaires](#) | **Déclaration sur l'honneur** | [Récapitulatif adhésion](#)

### Déclaration sur l'honneur

Je soussigné Nom \*  Qualité \*

Date de signature : \*

Je déclare gérer tous mes salariés dans le dispositif CEA  Oui  Non

[Précédent](#) [Suivant](#)

### Création Adhésion: Récapitulatif

Autorisation de prélèvement	Organismes sociaux	Renseignements complémentaires	Déclaration sur l'honneur	Récapitulatif adhésion
-----------------------------	--------------------	--------------------------------	---------------------------	------------------------

Employeur	Prélèvement	Organismes	Renseignements complémentaires	Déclaration sur l'honneur
-----------	-------------	------------	--------------------------------	---------------------------

#### Employeur

N° Siret :	49283076500011
Raison sociale :	US STE CROIX DE ST LO CLUB DE SPORT
Adresse :	139 impasse DES MESANGES 50000 ST LO
NAF :	9312Z
Convention collective :	Sport
Type d'agrément :	Affiliation à fédération agréée Date : 01/07/1955

#### La personne à contacter

Nom :	gardin
Prénom :	loic
Qualité :	président
Adresse :	25 rue du stade 50000 LE MESNIL ROUXELIN
Téléphone : *	0233578123
Email :	loic.gardin@yahoo.fr
Fax :	

Précédent

Valider